

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom commercial : JM PMMA Catalyst

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville

Adresse : P.O. Box 5108
Denver, CO USA 80127

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas
d'urgence : Numéro 24 heures: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Société : Johns Manville Canada, Inc.

Adresse : 5301 42 Avenue
Innisfail, AB Canada T4G 1A2

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas
d'urgence : Numéro 24 heures: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agent de réticulation

Restrictions d'utilisation : Pour des utilisateurs professionnels uniquement.

Préparé par : productsafety@jm.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec le règlement 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012) et les règlements sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)**

Peroxydes organiques : Type D

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
 P220 Tenir/Stockier à l'écart des vêtements / matières combustibles.
 P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.
 P410 Protéger du rayonnement solaire.
 P411 + P235 Stocker à une température ne dépassant pas 30 °C/ 86 °F. Tenir au frais.
 P420 Stocker à l'écart des autres matières.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Autres dangers

Le contrôle de la température peut être nécessaire. Une décomposition dangereuse peut se produire.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
peroxyde de benzoyle	94-36-0	>= 30 - <= 60
phtalate de dicyclohexyle	84-61-7	>= 30 - <= 60

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Déplacer immédiatement à l'air frais. Obtenir immédiatement une assistance médicale.
En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.
Essuyez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Maintenir les voies respiratoires dégagées.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut nuire au fœtus.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique d'extinction
Dioxyde de carbone (CO₂)
Eau pulvérisée
Mousse
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Produits de combustion dangereux : oxydes de carbone
Benzène
benzoate de phényle
Acide benzoïque
- Méthodes spécifiques : Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

d'extinction

Autres informations : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Enlever toute source d'allumage. Éviter la formation de poussière.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination. Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.

Conditions de stockage sûres : Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 25 °C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe. Ne pas entreposer à proximité de matières combustibles. Entreposer dans des récipients non combustibles. Interdire l'accès aux personnes non autorisées. Garder hermétiquement fermé.

Matières à éviter : Tenir à l'écart des oxydants, des produits fortement alcalins ou fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques. Stocker à l'écart des autres matières. Conserver à l'écart des solvants.

Température d'entreposage recommandée : < 27 °C

Durée de l'entreposage : 12 Months

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Conserver dans un endroit sec.

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
peroxyde de benzoyle	94-36-0	TWA	5 mg/m ³	ACGIH
		TWA	5 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA	5 mg/m ³	OSHA

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

Protection des mains
 Matériau : butylcaoutchouc
 Délai de rupture : > 480 min

Remarques : Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
 Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection: chemise à manches longues et pantalon.
 Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
 Des indications de manipulation écrites doivent être disponibles sur le lieu de travail.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : granules
 Couleur : blanc
 Odeur : sans odeur
 Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

pH	: Sans objet
Point/intervalle de fusion	: Se décompose avant de fondre.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Décomposition
Point d'éclair	: Décomposition
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0.778 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	: 60 °C

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

dangereuses

- Conditions à éviter : Ne pas exposer à des températures supérieures à: 30 °C
Échauffement direct, encrassement, contamination chimique,
exposition au soleil, UV ou radiation ionisante.
Températures supérieures à la température de stockage
recommandée.
Éviter tout contact avec les matériaux combustibles (papier,
laine, huile).
- Produits incompatibles : Acides
Bases
Des matières combustibles
Agents réducteurs
Du cuivre
Fer
Rouille

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë****Produit:**

- Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë**Composants:****peroxyde de benzoyle:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 24.300 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité aiguë**phtalate de dicyclohexyle:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg

Lésion/irritation grave des yeux**Composants:****peroxyde de benzoyle:**

- Résultat: Irritation des yeux
Évaluation: Irritant pour les yeux.

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**Composants:****peroxyde de benzoyle:**

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire**phtalate de dicyclohexyle:**

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris

Évaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode: Directives du test 442B de l'OECD

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par OSHA (29 CFR 1910 Subpart Z, Substances Toxiques et Dangereuses).

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie - Etats-Unis).

Toxicité pour la reproduction**Composants:****phtalate de dicyclohexyle:**Toxicité pour la reproduction : Nette évidence d'effets nocifs la fonction sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux
- Évaluation**Toxicité à dose répétée****Composants:****phtalate de dicyclohexyle:**

Espèce: Rat

NOAEL: 50 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Autres informations**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

Écotoxicité**Composants:****peroxyde de benzoyle:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.06 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, C.1

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.11 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, C.2

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum capricornutum)): 0.071 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, C.3

Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique) : 10

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.001 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur-M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

phtalate de dicyclohexyle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): > 2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 2 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : (Pseudokirchneriella subcapitata (Selenastrum capricornutum)): > 2 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : LOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.572 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Persistance et dégradabilité**Composants:****peroxyde de benzoyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

phtalate de dicyclohexyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %

Potentiel bioaccumulatif**Composants:****peroxyde de benzoyle:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.2 (22 °C)
pH: 7.02

phtalate de dicyclohexyle:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.82 (25 °C)

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Réglementation: 40 CFR protection de l'environnement; Partie 82 Protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I
Remarques: Ce produit ne contient aucune et n'a pas été fabriqué avec des substances de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'oxone telles que définies à la Section 602 (40 CFR 82, Subpt. App. A + B) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Information écologique supplémentaire : Toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.
Les énoncés des dangers et de précaution apparaissant sur l'étiquette s'appliquent aussi à tout résidu restant dans le récipient.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Les emballages qui ne peuvent être réutilisés même après nettoyage doivent être éliminés ou recyclés conformément aux réglementations fédérales, nationales et municipales.

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations pour le transport international**

Transport terrestre

USDOT: UN3106, Organic Peroxide type D, solid (Dibenzoyl peroxide >35-52%), 5.2

TDG: UN3106, Organic Peroxide type D, solid (Dibenzoyl peroxide >35-52%), 5.2

Transport maritime

IMDG: UN3106, Organic Peroxide type D, solid (Dibenzoyl peroxide >35-52%), 5.2, Marine Pollutant

Transport aérien

IATA/ICAO: UN3106, Organic Peroxide type D, solid (Dibenzoyl peroxide >35-52%), 5.2

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Liste TSCA**

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante : Aucune substance n'est assujettie à une nouvelle règle d'utilisation importante.
Liste de Produits Chimiques

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, sous-partie D) : Aucune substance n'est assujettie aux exigences en matière de déclaration d'exportation selon TSCA 12(b).

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Peroxydes organiques
Dommages oculaires graves ou irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Toxicité pour la reproduction

SARA 302 : Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

peroxyde de benzoyle	94-36-0	30 - 60 %
----------------------	---------	-----------

Loi sur la qualité de l'air

Ce produit ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux tel que défini à la section 112 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

JM PMMA Catalyst

Version 2.1

Date de révision 06/09/2020

Date d'impression 06/09/2020

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM1 Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne nécessite pas d'avertissement en vertu de la loi californienne „Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (Proposition 65)“.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

TSCA : Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit sont soit inscrites à l'inventaire TSCA ou sont en conformité avec une exemption de l'inventaire TSCA.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Autres informations**

Date de révision : 06/09/2020

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.